

CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 23 AVRIL 2018 - 20H30

Sont Présents : Stéphane CLOSSE, Jérôme FELIX, Vincent BERTRAND, Olivier BRUN, Philippe BRUN, Laurent DROUET, Philippe MARTIN, Jennifer MOURRE, le Maire les remercie et ouvre la séance à 20 h 40

Sylvie MAURIN est absente excusée.

Ordre du Jour :

- Délibération / Révision contrat gérance Camping
- Schéma Directeur Assainissement
- Plan Local Urbanisme
- Voirie
- Journée Communale
- Compte Rendu Réunions diverses
- Questions diverses

1 - Délibération / Révision contrat gérance Camping

Le Maire informe les Conseillers qu'il y aurait lieu de modifier le contrat de gérance du Camping. En effet, il rappelle que le montant de la redevance demandé au gérant avait été fixé à 1500€, mais au vu des résultats 2017 fournis par le gérant, il propose de passer la redevance à 500€ pour les années à venir.

2 - Schéma Directeur d'Assainissement :

Le Maire donne le compte rendu de la présentation par la technicienne du bureau d'étude Merlin et le représentant du Département Assistant à Maitrise d'Ouvrage du projet de SDA. L'élaboration du nouveau schéma directeur d'assainissement communal consiste, d'un part à prendre en compte les modifications apportées par la construction de la nouvelle station d'épuration et des réseaux de collecte, d'autre part à définir, pour les années à venir, les zones à équiper en collectif ou à laisser en autonome.

Le bureau d'étude a présenté les propositions des scénarios d'aménagements des quartiers pour lesquels la commune a demandé une étude plus particulière, à savoir, Serre Augier Romezelier et Saint Jean - Les Drayères - Buze - Perreras. Plusieurs options ont été étudiées. Dans tous les cas, sur ces 2 quartiers, la mise en service d'un réseau collectif d'assainissement n'est pas conseillée.

3 - Urbanisme PLU :

Le cabinet Urbarchi a préparé le projet de règlement du PLU. Après lecture, quelques observations ont été faites par le Conseillers, elles seront communiquées au bureau d'étude pour modifications.

Il est attendu encore des informations des services de la DDT pour certains points puis, le règlement sera présenté aux Personnes Publiques Associées (PPAs) en réunion avec le bureau d'étude et le Conseil Municipal.

4 - Accessibilité des bâtiments publics :

Dans le cadre de l'agenda d'accessibilité établi par la commune, en 2018, vont être réalisés les travaux d'adaptation de la salle communale.

5 - Questions diverses :

Cantine : Actuellement, il y a un certains jours, un problème de places disponibles. Cela devrait se résoudre à la rentrée de septembre 2018 puisque 11 élèves partent au collège.

Réunion DECI : une réunion a été proposée aux élus pour expliquer la mise en place de la DECI (Défense Extérieure Contre les Incendies) dans les communes. Il s'agit, pour les communes, de mettre en place les documents et moyens nécessaires pour assurer la défense contre l'incendie sur le territoire de la commune.

La séance est levée à 20 H 30